Fort-Louis

Type : citadelle et ville neuve
Ingénieur : Sébastien le Prestre de Vauban
Département / Région : Bas-Rhin, Alsace
Coordonnées : 48°48’07’’ N ; 8°03’26’’ E

« Fort-Louis-du-Rhin, plan avant 1700 » in *Cartes des environs de plusieurs places entre la Moselle et le Rhin*, [Paris], pl. 20, gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

La création d’une ville

Fort-Louis-du-Rhin est l’une des dix villes entièrement créées par Vauban. Elle a été conçue pour disposer d’une garnison et d’un dépôt de matériel et munitions afin d’appuyer la défense des autres places alsaciennes existantes dont Strasbourg située en amont et Philipsbourg située en aval (voir fiches correspondantes). La ville est édifiée sur une île du Rhin, dans un endroit dépourvu de pont ou de passage à gué. Vauban y dessine une ville à trame orthogonale, allongée dans le sens du courant du fleuve et de l’île, entourée d’une enceinte bastionnée complétée de deux ouvrages à corne comportant chacun deux bastions, une demi-lune à réduit et un glacis à places d’armes rentrantes. Dès novembre 1686, quatre bataillons de sapeurs s’installent sur l’île pour entreprendre les premiers travaux préparatoires. Le 6 janvier 1687, Vauban en personne pose la première pierre. Il faudra 10 années de travaux pour achever la construction : déboisements, aménagements de voies d’accès et de ponts, érection de digues et de barrages, construction de murs de briques et de remparts de terre, … . La place forte comporte un fort principal, le fort Carré et deux forts secondaires, des têtes de pont en terre alsacienne et badoise, le fort Alsace et le fort Marquisat. En 1698 et 1703, Vauban revient à Fort-Louis pour améliorer la place forte.

Le fort Carré

Cette citadelle est de forme rectangulaire à quatre bastions, quatre demi-lunes et un chemin couvert comportant des places d’armes saillantes et rentrantes. La garnison qui pouvait atteindre jusqu’à 2000 hommes dispose de casernes peu spacieuses, mal équipées, insalubres et d’une chapelle. 10 bâtiments accueillent les hommes de troupe ; la maison du Gouverneur et les bâtiments de l’administration se situent près de l’entrée face à la place d’armes. Faute de place dans le fort Carré, les magasins et entrepôts sont édifiés sur des

terrains entre le fort et l'agglomération civile. Devant les remparts, un fossé d'eau en partie naturel, formé par les deux bras du Rhin, protège l'ensemble des fortifications. Les forts d'Alsace et Marquisat sont édifiés sur les rives gauche et droite du fleuve afin de protéger les ponts et portes de la ville neuve. Ils sont flanqués de demi-bastions, d'une demi-lune et d'un réduit triangulaire.

L'évolution de la ville dès le XVIIe siècle

Louis XIV accorde des privilèges importants en 1688 afin de pousser les colons à s'installer sur le site, ainsi que des avantages fiscaux. Les rues de la ville sont tracées géométriquement pour des raisons stratégiques. Les habitants de la ville ont pour mission principale d'assurer le ravitaillement de la garnison. En 1697, le traité de Rijswick contraint la France à démanteler l'ouvrage à corne situé sur la rive droite du Rhin.

Vue aérienne de Fort-Louis-du-Rhin, GoogleEarth, 30/07/2010.

État actuel

Il ne subsiste presque plus rien de Fort-Louis-du-Rhin. La place forte a été en grande partie détruite après un siège prussien en 1793. L'enceinte et le fort ont été en grande partie démolis au XIXe siècle. Actuellement, il ne subsiste plus que les talus, les fossés et quelques pans de murailles du fort Carré, tous les bâtiments intérieurs ont disparu. De l'enceinte, il ne reste que quelques traces de talus et rangées d'arbres au nord. Les deux bras du Rhin qui entouraient l'île ont été asséchés, le fleuve coule à un kilomètre à l'est de l'agglomération qui n'est plus qu'un village et dont ne subsiste que la trame orthogonale. Fort-Louis-du-Rhin présente un grand intérêt dans l'œuvre de Vauban en tant que ville neuve créée ex-nihilo par l'ingénieur.

Orientation bibliographique

MARTIN (P.), *La route des fortifications dans l'Est*, Paris, 2007.